



La Salendrinque : Caractéristiques

Côte d'Amour : Deux coeurs	Randonnée Assez facile
Secteur géographique	Cevennes
Index IBP	56
Date de mise à jour	14/05/2023
Durée	4 h 00
Dénivelée	450 m
parking	https://goo.gl/maps/NLmM7WiaW9hJWp2i6
ign	2741ET
Distance	12,5 Km
Période recommandée	avril mai novembre

Bon à savoir :

Accès et parking :

Lasalle, RD39 au carrefour avec la RD21.

Présentation :

Lors de la conception de cette rando, l'idée était de réhabiliter d'anciens circuits oubliés dont on trouvait encore les traces sur les vieilles cartes ainsi que ... sur le terrain sous forme de balises plus ou moins effacées et d'anciens panneaux délabrés.

Entre temps, d'autres personnes ont eu la même idée que moi et aujourd'hui, ce circuit est presque entièrement balisé de la manière la plus officielle avec la peinture jaune signal et les beaux panneaux tout neufs.

Ceci n'enlève rien à l'intérêt de cette balade qui passe d'une rive à l'autre de la Salendrinque, une agréable vallée couverte de prairies toujours vertes, même en plein mois d'aout ! Une vallée également réputée pour ses châteaux, que vous pourrez admirer de plus ou moins loin lors de cette randonnée.

Egalement au programme, le joli village de Ste Croix de Caderle, sa chapelle et sa table d'orientation. Aussi le village de Lasalle que vous traverserez par de surprenantes petites sentes et ruelles tout en longeant la rivière.

Et tous ces centres d'intérêt seront reliés par des sentiers plutôt agréables dans une forêt mélangée et toujours belle quelque soit la saison.

Période recommandée :

Cette randonnée peut s'effectuer toute l'année, sauf peut-être en plein été à cause de la chaleur.

Personnellement, c'est en début de printemps et en fin d'automne que je la trouve au mieux de sa forme.

Infos pratiques :

Eau : Parking de Ste Croix de Caderle (2 heures). Il faut s'éloigner un peu de l'itinéraire et aller au bout du parking. Fontaine dans le village de Ste Croix (2 h 20). Robinet dans les faubourgs de Lasalle (3 h 25).

Le topo :

Du parking, marcher sur la RD39 direction St Hippolyte puis s'engager sur la RD21 en direction de St Bonnet de Salendrinque, franchir le pont. Après le pont, prendre la route de gauche. Après une centaine de mètres, on remarque sur la gauche un chemin d'accès au beau château de St Bonnet (privé) qu'on peut néanmoins approcher pour quelques photos. Reprendre ensuite la marche sur la route avec le château sur la gauche.

Marcher 400 mètres sur la route puis prendre un escalier entre deux maisons (celle de droite, c'est la mairie) avec un balisage jaune (la ruelle en escalier s'appelle Lou Ribes). Attention à ne pas le rater ! Après une longue montée en escaliers, on débouche sur une piste, on la prend à droite et cela nous amène face au Castellans, très beau château.

On prend la petite route à droite qui longe le château et ses jardins à main gauche. Au bout de la petite route, à un carrefour avec plusieurs branches, on prend la première à gauche à priori avec le récent balisage jaune. Après 30 mètres, la rue tourne à gauche, on fait encore 20 mètres et on prend un chemin entre les maisons (toujours avec le balisage). Ce chemin se faufile ensuite entre les jardins et après deux minutes, on débouche sur une piste. On prend à gauche, balisage jaune, panneau direction Ste Croix.

Cent mètres et on arrive à une fourche où on laisse le tracé principal aller en montée à droite et on prend en descente à gauche avec le balisage jaune. Notre chemin descend en sinuant dans une forêt mixte et débouche finalement sur une piste qu'on prend à droite. Suivre cette piste et atteindre le pont sur la Salendrinque.

50 minutes. Pont sur la Salendrinque.

On observe la jolie cascade puis, une fois le pont franchi, on continue au milieu des prairies presque toujours vertes jusqu'à la route. La traverser, prendre une routelette en face. Monter une centaine de mètres sur cette routelette puis prendre en épingle à gauche un escalier délabré. En haut de l'escalier, on poursuit en empruntant une petite ruelle (communale, rue de l'Oustalet) qui nous permet de traverser les maisons de Calviac, puis on débouche sur une placette.

Prendre la rue en face (chemin du Bois de Bataille), balisage jaune, en montée. Au carrefour suivant, prendre à gauche direction La Coste, c'est toujours le chemin du Bois de Bataille. Trois minutes encore sur cette route et elle se termine. Poursuivre sur un large chemin en forêt, direction Ste Croix, toujours balisé jaune.

Ce chemin s'élève dans une belle forêt mélangée, effectue deux virages puis après un quart d'heure atteint une fourche où on prend à droite en montée, direction Ste Croix, balisage jaune. On est au Menhir (panneau).

Le sentier continue à s'élever agréablement, effectue de nouveau deux autres virages. Il devient alors un peu moins agréable et après une bonne vingtaine de minutes rejoint une piste qu'on prend légèrement à gauche. Cinquante mètres plus loin, on croise une route et on continue en face, toujours avec le balisage jaune.

Le chemin est alors ponctuellement très dégradé. Cela dure cinq minutes puis le sentier redevient agréable et la forêt vraiment jolie, pinède dominante avec quelques beaux cèdres.

Cinq minutes encore et on rejoint un carrefour multibranches. Prendre la deuxième branche à gauche (balisage jaune), c'est une petite route indiquée comme voie sans issue. Après 50 mètres, quitter le goudron pour une piste sur la droite (panneaux et balisage jaune). Rapidement, on rejoint le grand parking de Ste Croix de Caderle. Tables de picnic en contre haut à gauche, robinet d'eau au bout du parking..

Traverser la route et s'engager sur un escalier qui descend fortement, en suivant le panneau « chapelle, village ». On va maintenant effectuer un fort joli parcours de visite crée par la Mairie.

Petite descente puis virage à gauche et traversée dans des prés puis en contrehaut d'une maison. Ensuite, virage à gauche et remontée d'un escalier. On débouche sur une ruelle pavée qu'on prend à droite afin de rejoindre la chapelle.

Visite obligatoire de cette adorable chapelle bien restaurée. Ensuite, on traverse le cimetière et on se rend à la table d'orientation. La vue est belle. Parfois, par temps clair, et conformément à ce qu'indique la table d'orientation, on voit les Alpes.

2 heures 15. Ste Croix de Caderle.



On traîne un moment sur ce site plein de charme puis on reprend la rue pavée, on traverse le petit village également très bien restauré (fontaine, eau potable) et on en sort en empruntant une route goudronnée. Au premier carrefour, prendre la route de gauche et quelques mètres plus loin, prendre un sentier à droite balisé en jaune, direction Lasalle, Col de Briontet, col de l'Oursine.

Après environ un quart d'heure d'abord en montée puis horizontalement, on atteint un carrefour avec des panneaux et on prend à gauche direction Lasalle. On débute ici la descente.

Le sentier descend dans les chênes verts. Plus bas, il coupe une piste, on poursuit en face avec le balisage jaune. Pas facile de voir le départ du sentier.

Après une portion plus ou moins horizontale dans les châtaigniers, le sentier commence à descendre dans une forêt mélangée de chênes verts et de chênes caducs.

En bas de cette agréable descente, on débouche sur une petite route qu'on prend en face pour rejoindre en cinquante mètres une plus grande route qu'on traverse.

Poursuivre en face, direction Lasalle, sur un large chemin horizontal. Peu après, on passe à proximité du château du Solier et ses annexes. On admire ce bel ensemble, son jardin, ses terrasses, le petit amphithéâtre (et la piscine privée tout au fond !).

3 heures 10. Château du Solier.

Continuer ensuite à descendre par un très beau sentier, en suivant le balisage jaune. Attention, en cours de descente, il faudra emprunter un escalier à gauche dont le départ est facile à rater ! Finalement, on arrive en haut du cimetière. Prendre un chemin à droite puis de suite à gauche (peu visible) pour longer le cimetière à main gauche.

En continuant la descente, on pénètre progressivement dans Lasalle (noter un robinet d'eau peu après le cimetière, dans une ruelle discrète sur la gauche) et finalement on débouche sur la route principale. On est au bas de La Caladette.

Prendre la route principale à droite. Après 30 mètres, on repère la route de Cognac qui part sur la gauche. Juste après cette route, prendre un petit passage sur la gauche qui rejoint le bord de la rivière (panneau Pont Vieux, Carré de Soie). On passe sous la route puis on longe alors la rivière avec celle-ci à main droite. On se faufile joliment et étonnamment entre les maisons de Lasalle.

Suivre au mieux le balisage jaune pas toujours visible. A l'issue de ce parcours dans les ruelles du village, on débouche sur un parking. Face à nous se tient un vaste bâtiment ruiné, c'est une ancienne filature (panneau). On peut la longer par la droite et se rendre à un atelier de ferronnerie où on admirera une magnifique fresque murale, d'un niveau bien supérieur aux tags rencontrés dans les ruelles !

De retour au panneau explicatif, on prend une rue à droite (panneau toutes directions) qui se dirige vers la rivière et arrivé à celle-ci, on prend à gauche un sentier herbeux qui la longe agréablement à main droite. On arrive alors à une jolie cascade.

Après l'avoir admirée on tourne le dos à la rivière afin de remonter de quelques mètres en direction des tables de picnic et de l'aire de jeux. On tourne ensuite à droite pour franchir une passerelle puis on remonte une ruelle par des escaliers et finalement, après une petite descente, on rejoint une route au niveau du pont voûté (Pont Vieux).

Prendre cette route à gauche direction Fontaine de la Croix pour rejoindre la route principale au niveau d'un carrefour et de la fameuse Fontaine de la Croix sur la droite.

A ce carrefour, prendre la première rue à droite, c'est la rue Basse. Après quelques minutes dans le village, on se retrouve dans les prés et après une grande ligne droite, on rejoint la départementale qu'on prend à droite. On franchit le pont et on retrouve le parking.

4 heures. Arrivée.

Avertissement : Les topos présentés sur ce site n'ont pas un caractère contractuel. Par ailleurs, les utilisateurs doivent disposer des compétences nécessaires pour savoir les lire, les comprendre et les interpréter correctement sur le terrain. Ils doivent également avoir en leur possession la ou les cartes IGN nécessaires (sur papier ou sur GPS y compris hors connexion réseau) et disposer des capacités physiques et techniques indispensables pour pratiquer l'activité concernée.